

Rue de Pessac

Réunion d'information #3

Mercredi 28 juin 2023, à 18h30
Salle Amédée Larrieu – place Amédée Larrieu

SOMMAIRE

Introduction

1. L'expérimentation de mise à sens unique de la rue de Pessac

Bilan de l'expérimentation

2. Le projet d'aménagement de la rue de Pessac

Point d'avancement

Temps d'échange

BIENVENUE

Quelques règles pour nos échanges

S'écouter.

Ne pas se couper la parole.

Faire des interventions courtes.

Prioriser la parole à ceux et celles qui ne l'ont pas pris.

Alterner des prises de parole femme – homme.

Utiliser le micro pour intervenir.



Qui habite rue de Pessac ?

Qui habite à moins de 5 minutes à pied de la rue de Pessac ?

Qui habite à plus de 5 minutes à pied de la rue de Pessac ?



Qui a participé à la première réunion d'information
sur le sujet (28 mars 2022) ?

Qui a participé à la deuxième réunion d'information
sur le sujet (9 décembre 2022) ?

Qui participe pour la première fois ?

A large, thick yellow shape in the top-left corner of the slide, resembling a stylized 'L' or a corner bracket.

Qui a répondu au questionnaire
relatif à l'expérimentation de la mise à
sens unique de la rue de Pessac ?



1. L'expérimentation de mise à sens unique

Bilan de l'expérimentation

Les retours d'usage

Consultation des riverains

20 avril au 1^{er} juin 2023

833 réponses au questionnaire

9 | EN TANT QU'HABITANT DE LA RUE DE PESSAC, AIMERIEZ-VOUS PLANTER DES VÉGÉTAUX DEVANT CHEZ VOUS (permis de végétaliser) ?

☐ Oui ☐ Non

Informations personnelles

Nom / Prénom :

Mon adresse de résidence :

Mon numéro de téléphone :

Mon adresse e-mail :

10 | MA TRANCHE D'ÂGE :

☐ 0 à 18 ans ☐ 19 à 34 ans ☐ 35 à 49 ans ☐ 50 à 64 ans ☐ 65 ans et plus

11 | JE SUIS

☐ Un homme ☐ Une femme ☐ Autre

12 | J'AI ÉTÉ INFORMÉ(E) DU PROJET

☐ Oui ☐ Non

Si oui (réponse multiple possible)

☐ Par un courrier / courriel de ma mairie de quartier

☐ Dans le cadre d'une réunion publique

☐ Par les panneaux d'information sur site

☐ Par les bouche-à-oreille

☐ Autre :

13 | JE SOUHAITE RECEVOIR LES INFORMATIONS RELATIVES À MON QUARTIER :

☐ Oui ☐ Non

Formulaire complet à retourner à :

- la mairie de quartier Nansouty/Saint-Genès
- la mairie de quartier Saint-Augustin/Tauzin/Alphonse Dupeux,
- ou par e-mail à participation@mairie-bordeaux.fr

Ce questionnaire peut aussi être réalisé en ligne sur participation.bordeaux.fr

La ville de Bordeaux réalise une enquête facultative afin de connaître les avis des riverains et des usagers dans le cadre de l'implémentation de la mise à sens unique de la rue de Pessac. Le présent questionnaire a été conçu pour garantir la plus grande impartialité des réponses, c'est-à-dire que les réponses ne sont pas destinées à être utilisées par la ville de Bordeaux ni à permettre pas de discriminer les riverains.

Néanmoins, tout usage abusif de l'information ne pouvant être, dans l'état actuel des connaissances, totalement exclu, vous êtes informés que :

Le traitement des données à caractère personnel se fonde sur l'exécution d'une mission d'intérêt public dont la ville de Bordeaux est investie.

Les destinataires des données sont les agents habilités du service Communications, du département du service Mairie-démocratie permanente, ainsi que les autres personnes habilitées à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exécution de leurs missions.

Les données de données ne sont pas destinées à être utilisées à des fins de prospection commerciale ou de prospection de produits ou services.

Les données statistiques sont traitées de manière anonyme et ne sont pas destinées à être utilisées à des fins de prospection commerciale ou de prospection de produits ou services.

Les données de données ne sont pas destinées à être utilisées à des fins de prospection commerciale ou de prospection de produits ou services.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant, des droits d'information, d'accès, de rectification, de la suppression, d'opposition, d'annulation des données et de la limitation de leur traitement.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Député à la Présidence des Données (DPA) habilité de la ville de Bordeaux : contact.dpa@bordeaux-metropole.fr (lien externe) ou par courrier postal : Bordeaux Métropole - Direction des affaires juridiques, Expédition Charles de Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Pour en savoir plus consultez vos droits sur le site de la CNIL : www.cnil.fr/fr/droits pour connaître vos droits personnels.

Si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations facultatives, merci d'envoyer un mail avec STOP en objet à participation@mairie-bordeaux.fr

MISE À SENS UNIQUE DE LA RUE DE PESSAC

Depuis février 2023, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole expérimentent la mise à sens unique sortante de la rue de Pessac entre les rues Fernand Audéguil et Edmond Costedoat. Ce projet s'inscrit dans la continuité des réaménagements de la barrière de Pessac et de la rue Costedoat.

Il s'accompagne de la mise à double sens de la rue Villedieu entre les rues Saint-Genès et Mazarin. Ceci afin de faciliter l'accès des riverains au début des rues de Pessac et Saint-Genès par les rues Lamouroux, Cadroin et Mazarin.

Quels sont les objectifs ?

- Rendre le quartier plus agréable
- Préfigurer le futur aménagement de la rue de Pessac qui prévoit, à terme, sa végétalisation
- Sécuriser les déplacements doux (piétons, vélos, etc.)
- Réduire le flux de circulation
- Supprimer les difficultés de croisement des voitures et des bus

Jusqu'au 1^{er} juin, une phase de consultation est proposée pour obtenir le retour d'expérience des habitants. À la suite de cette période, une décision sera prise : maintenir en l'état le projet ou le faire évoluer.

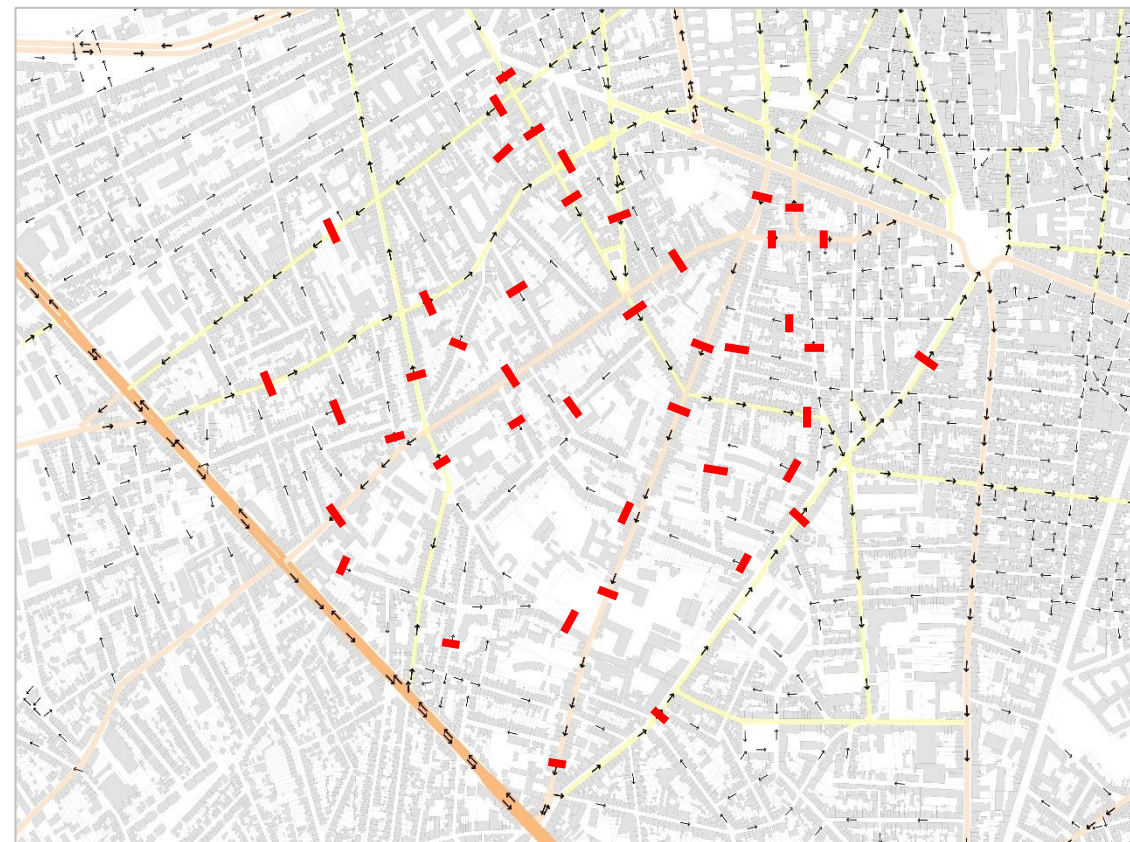
Soyez acteurs des aménagements de votre ville : participez !

de calme
de sécurité
de bien-être

Deux campagnes de comptages

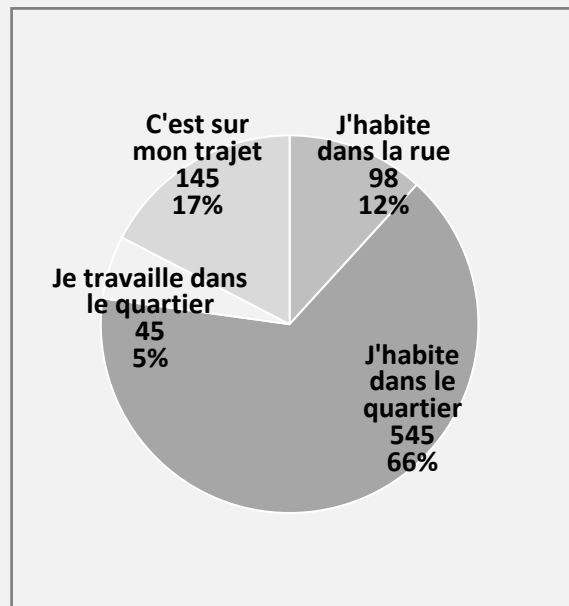
AVANT (18 au 24 janvier 2023) + APRES (24 au 30 avril 2023)

44 points de comptage

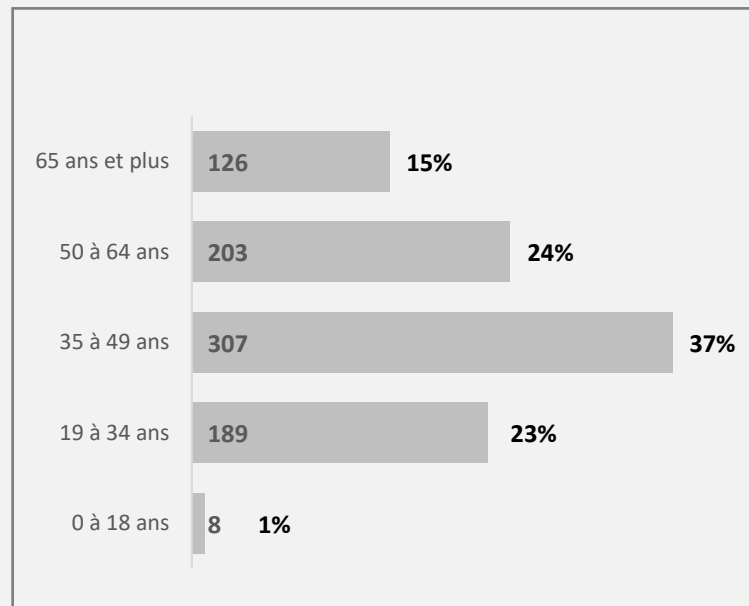


833 participations à l'enquête, en majorité des habitants du quartier

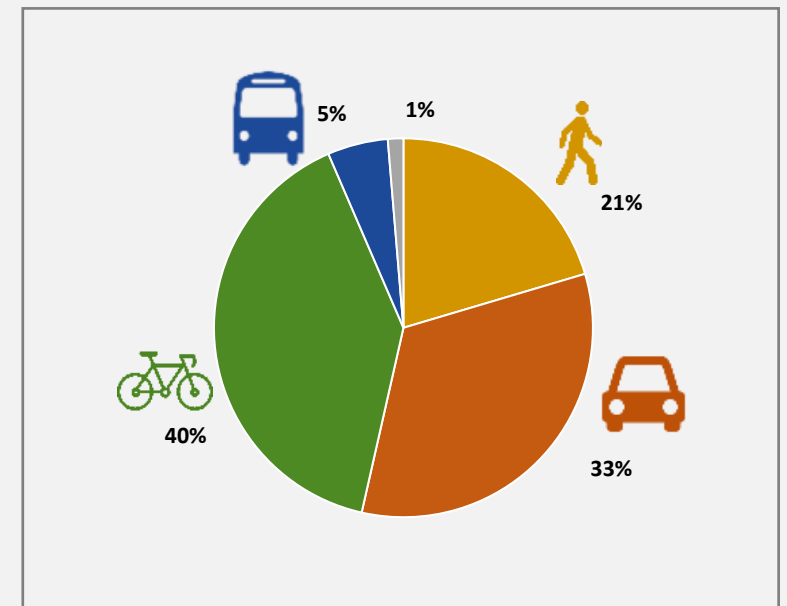
Profils des participants



Âge des participants

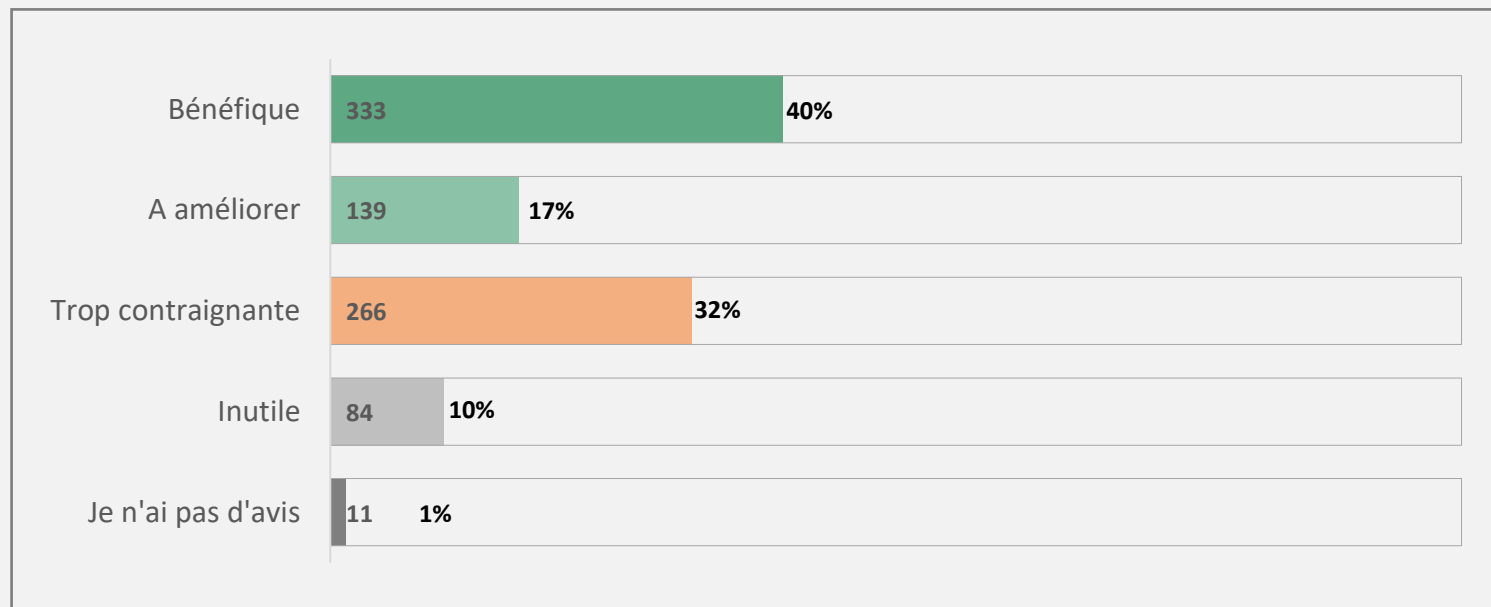


Modes de déplacement principal des participants

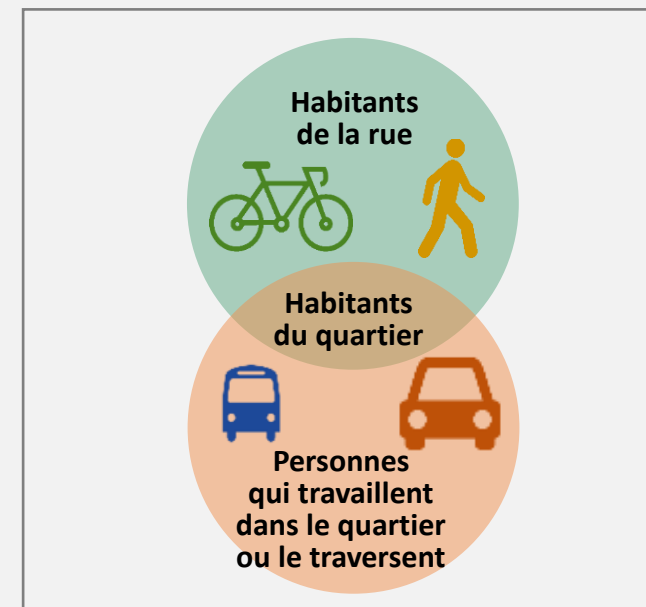


Une appréciation plutôt positive à la mise à sens unique

Appréciation des 833 participants



Appréciation par profil

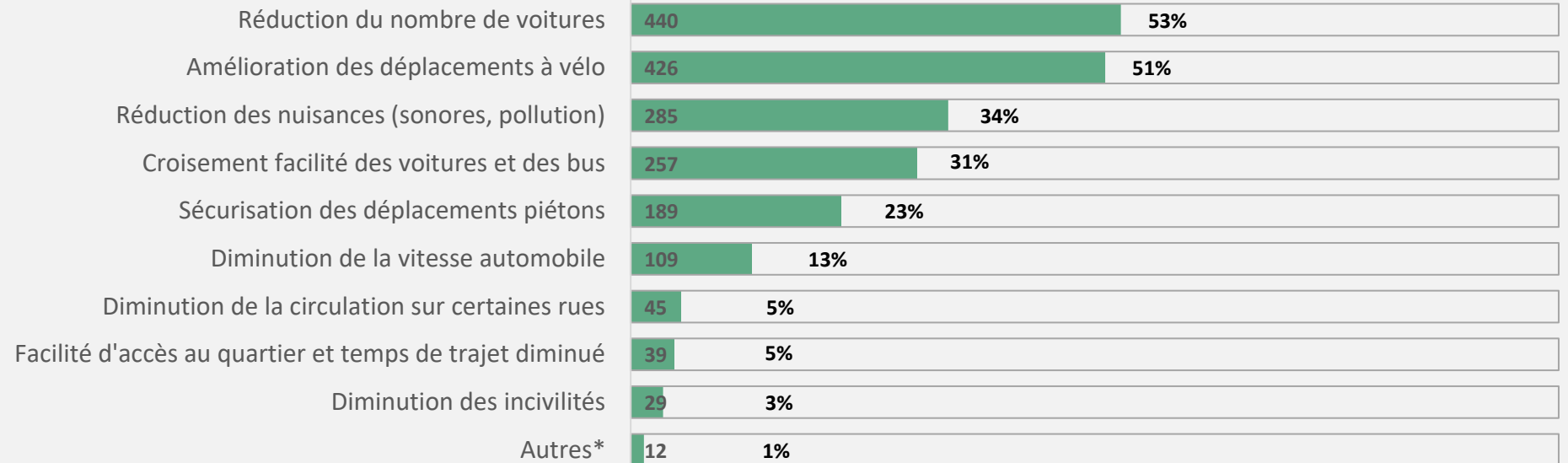


Les retours d'usages



La réduction du trafic automobile et des nuisances et l'amélioration des déplacements à vélo

Les principaux avantages relevés par les 833 participants

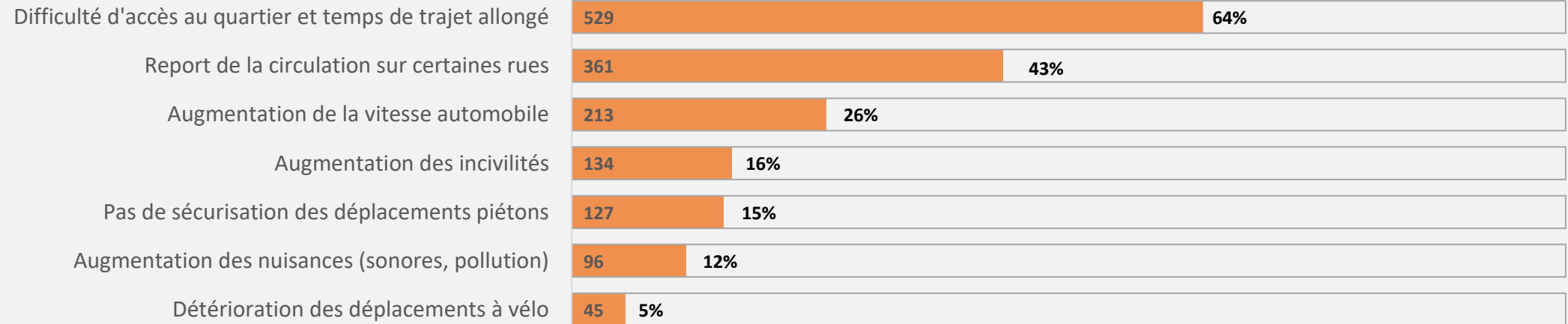


* Avantages cités par plus d'un participant

Les retours d'usages

Les difficultés d'accès au quartier, les reports de circulation et l'augmentation de la vitesse automobile

Les inconvénients relevés par les 833 participants *



* Dans la liste des inconvénients proposés dans le questionnaire

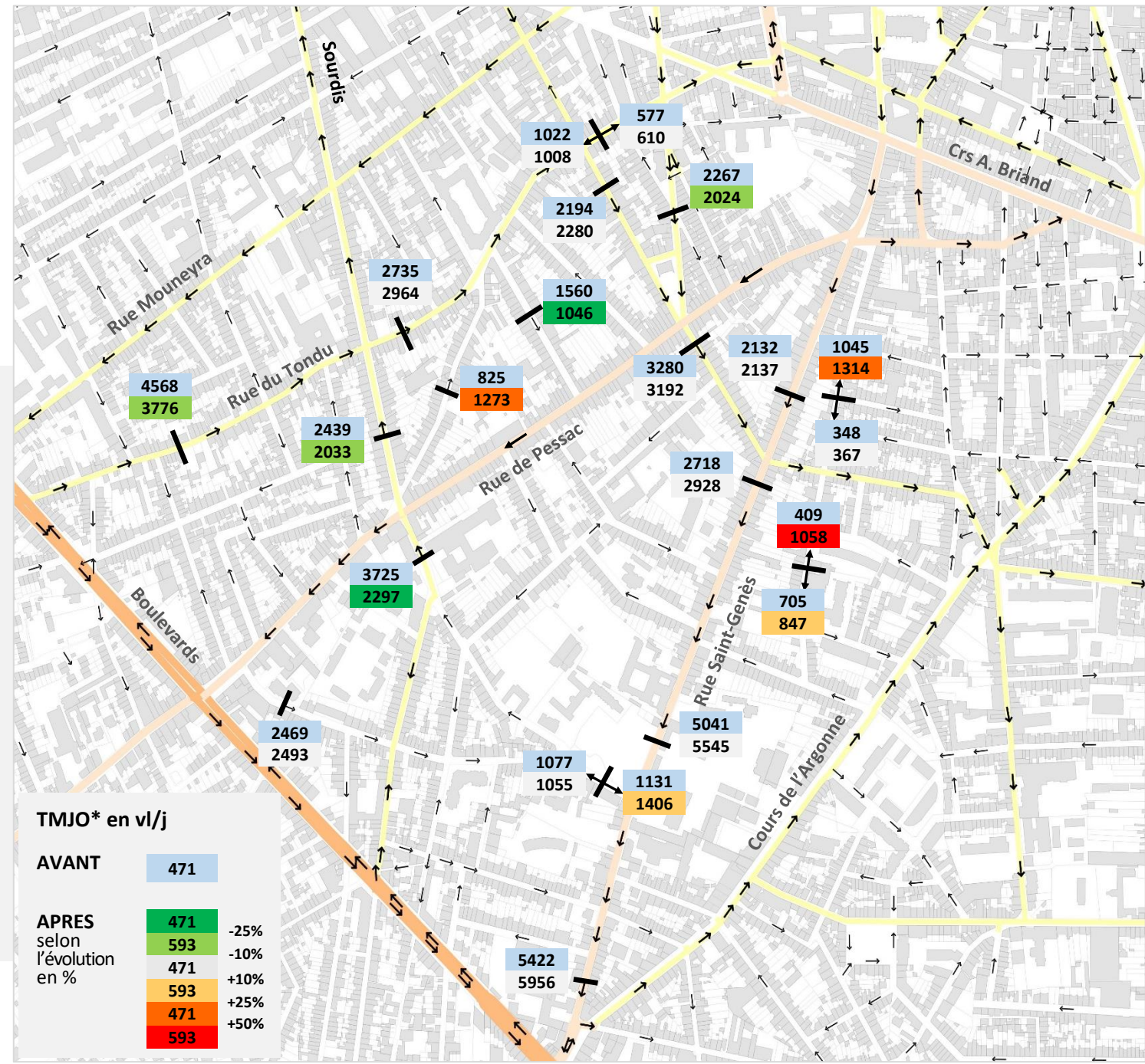
Les retours d'usages

Les reports de circulation

Les rues citées par plus de 10 participants

Tondu	76	9%
Ségur	56	7%
Treuils	42	5%
Landiras	33	4%
Mazarin	23	3%
Lamoureux	17	2%
Louis Mie	16	2%
Sourdis	14	2%
Strasbourg	13	2%
Saint-Genès	11	1%

Trafic moyen journalier sur les jours ouvrés * AVANT Janv 2023 / APRES Avril 2023 sur les rues citées



Les retours d'usages

Les reports de circulation

Les comptages sur les 44 points

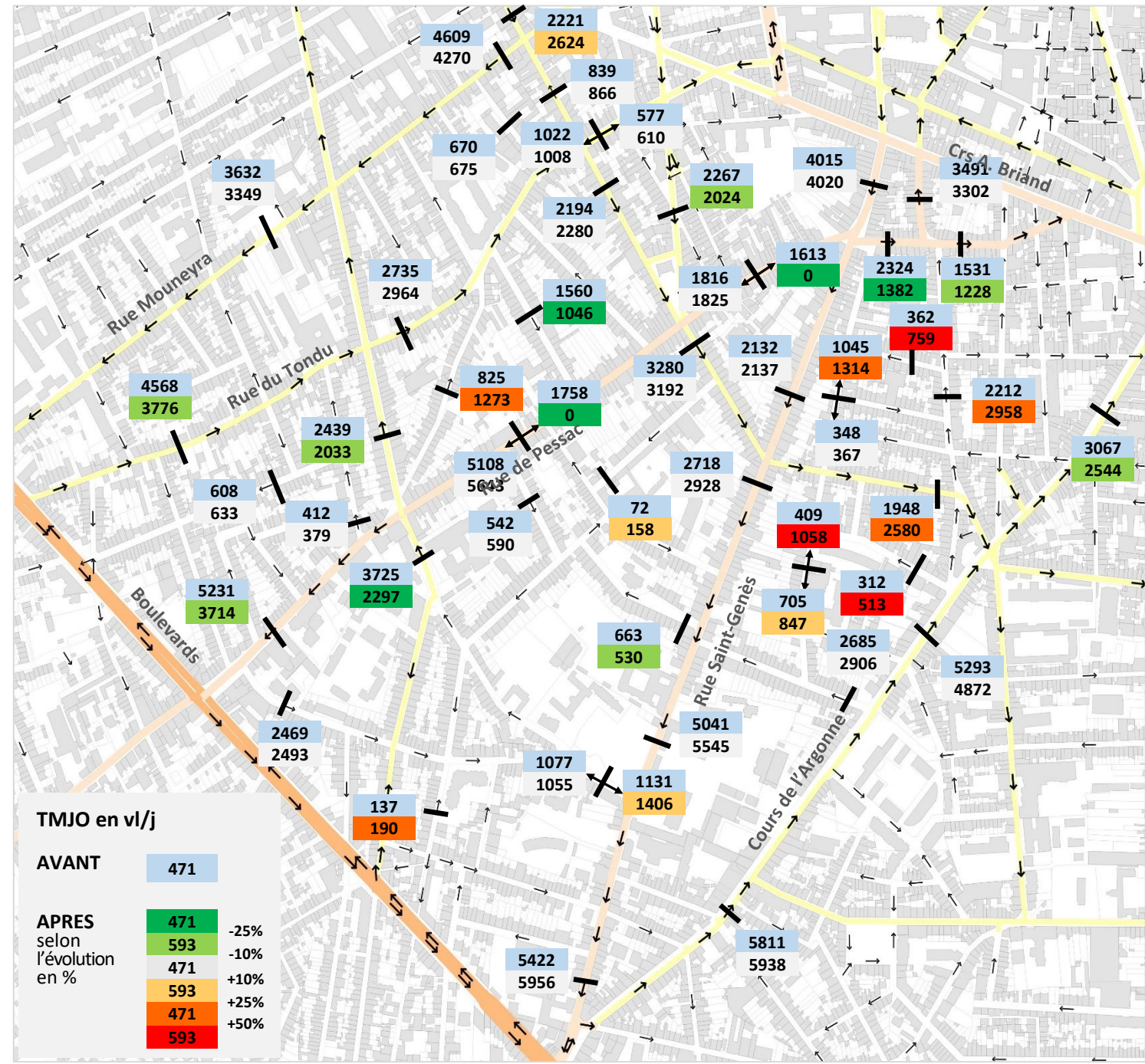
Trois principaux points de vigilance

Parmi les rues citées

Rue Mazarin
Rue Landiras

Parmi les rues non citées

Rue Millière

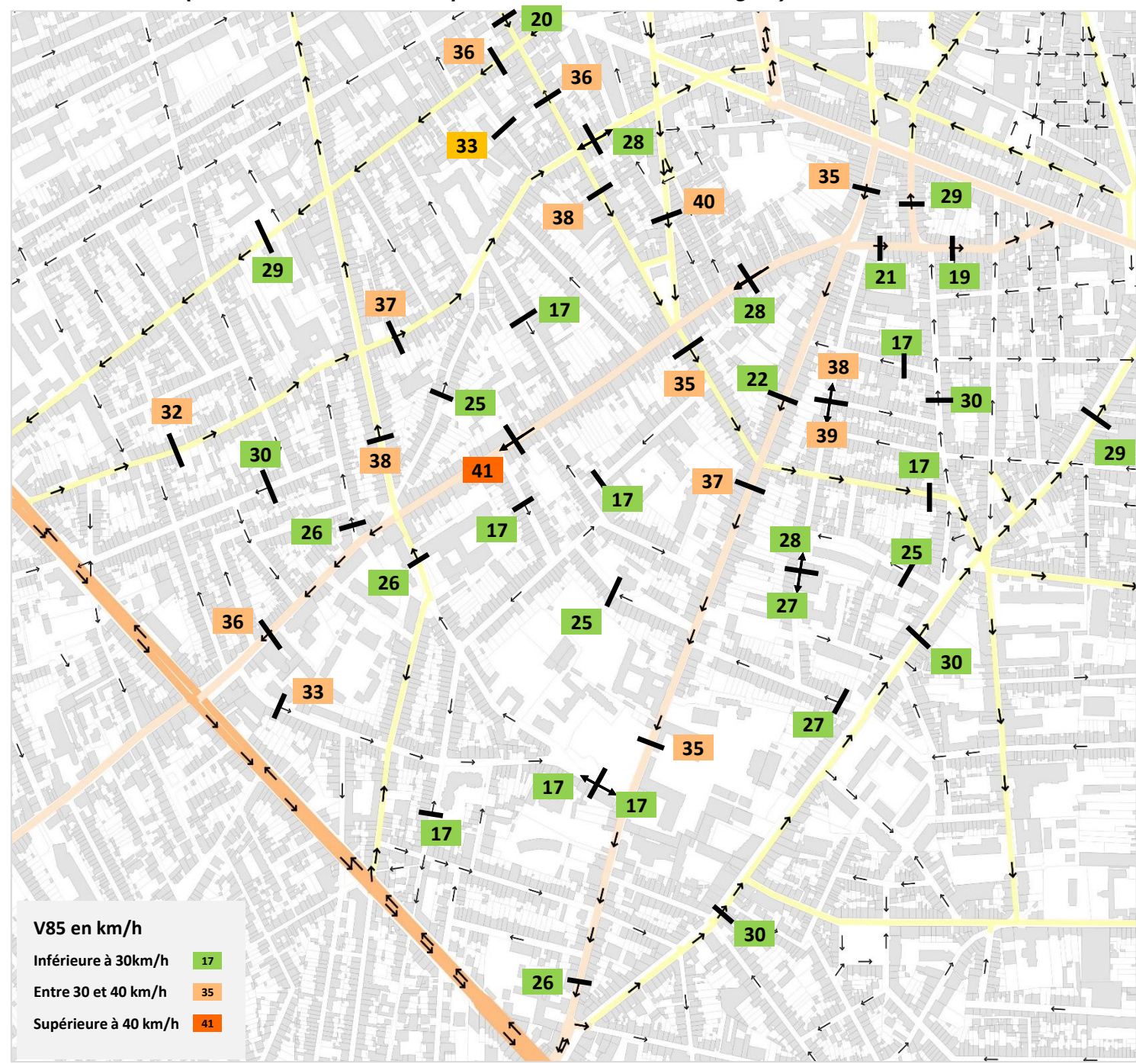


Les retours d'usages

La vitesse automobile observée

V85 = Vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des usagers (km/h)

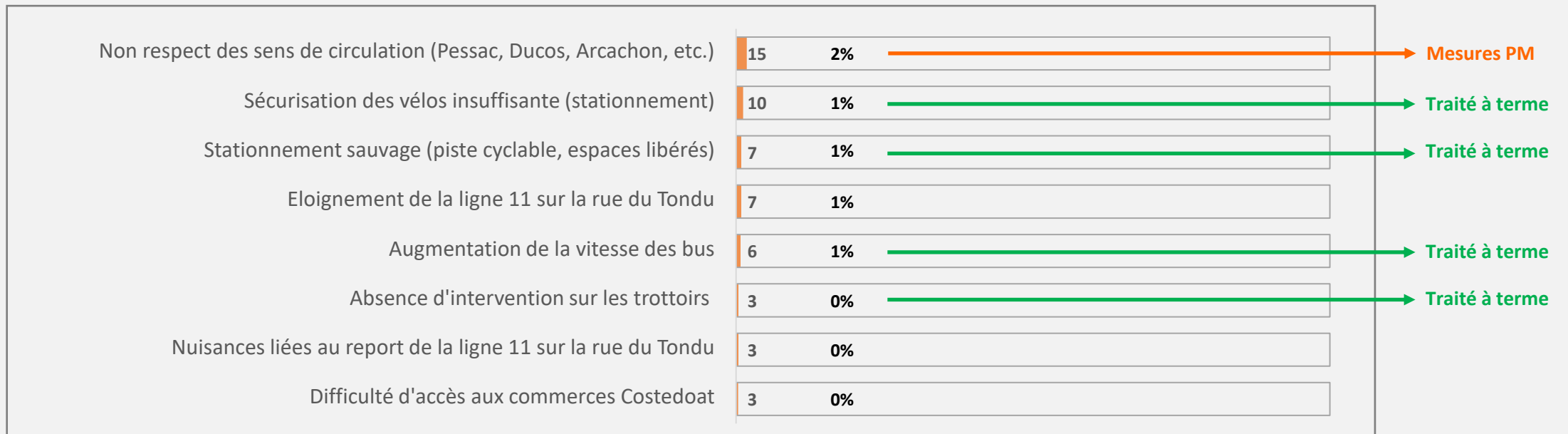
Relevés des V85 (Vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des usagers) en avril 2023



Les retours d'usages

Des inconvénients liés à l'incivilité ou traités à terme dans le cadre du réaménagement de la rue

Les inconvénients identifiés par moins de 15 personnes *



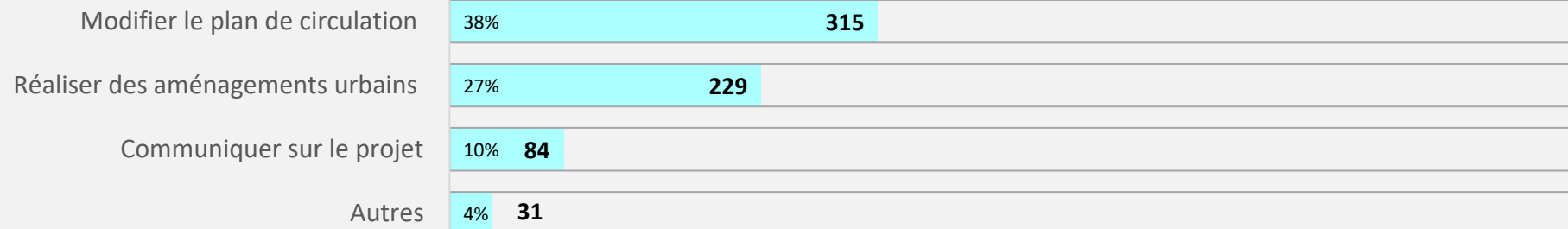
* Et par plus de 3 participants sur les 833 participants * (hors liste proposée dans le questionnaire)

Les points d'amélioration



Principalement les modifications du plan de circulation et la réalisation d'aménagements

Les points d'améliorations identifiés par les identifiants



Les points d'amélioration



Les modifications du plan de circulation

315

38%

Les types de modification de circulation suggérés

Des modifications sur les rues du Tondu et de Pessac

La remise en sens entrant de la rue du Tondu	53	6%
La remise à double sens de la rue de Pessac entre Audeguil et Costedoat	48	6%
La remise à double sens de la rue de Pessac entre Ségur et Audeguil	21	3%

Les autres modifications de circulation

Des inversions de rues	105	13%
D'autres modifications de circulation	38	5%
Non précisé	53	6%

Les points d'amélioration



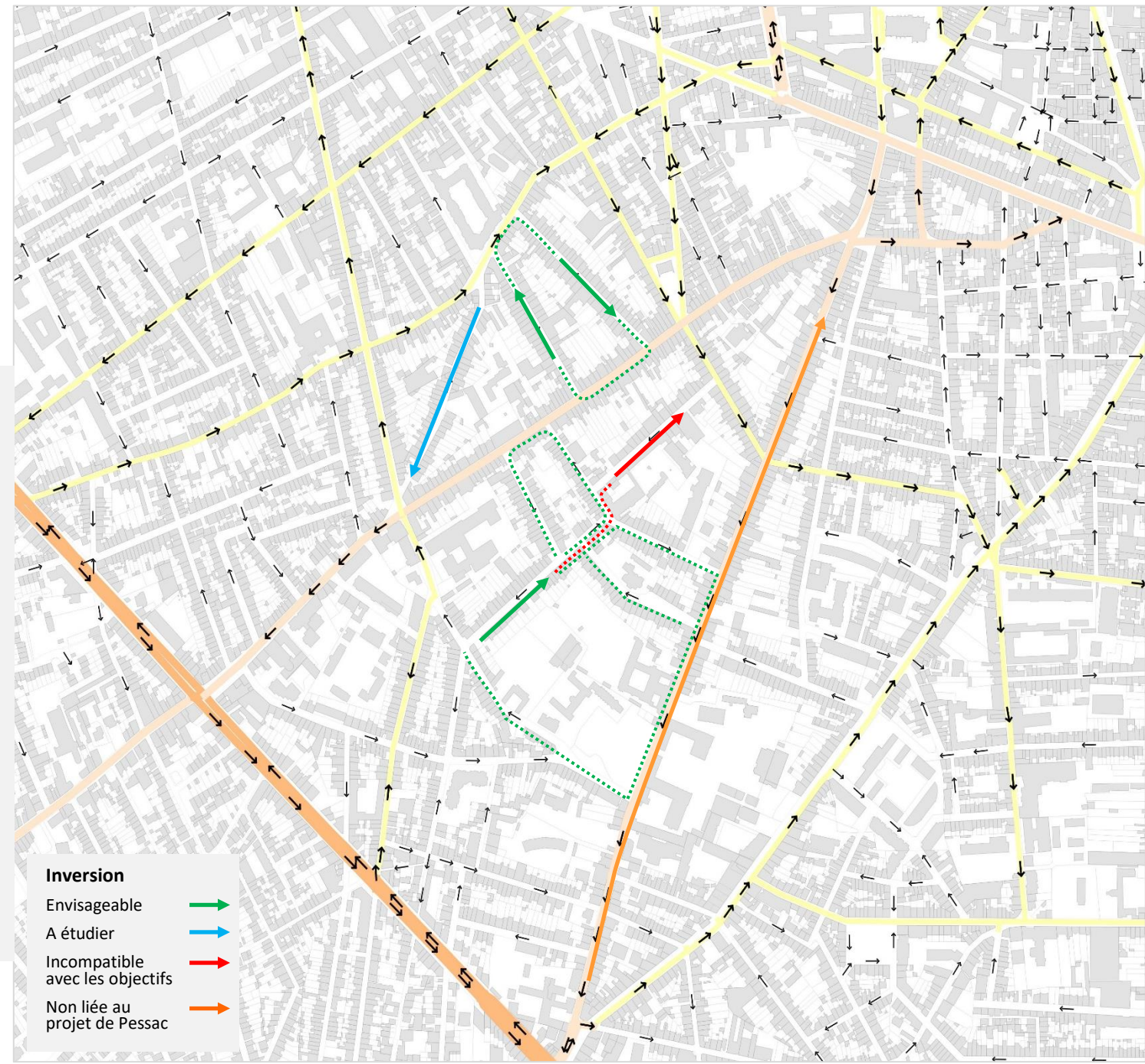
Les inversions de rues

Les inversions de rue suggérées

Saint-Genès	22	3%
Pessac	15	2%
Strasbourg / Th. Ducos	11	1%
Perey (Ségur / Solferino)	11	1%
Pessac ou Saint-Genès	10	1%
Landiras	10	1%
Walter Poupot	8	1%
Arcachon	8	1%

* Par plus de 3 participants sur les 833 participants

Analyse des principales inversions suggérées



Les points d'amélioration



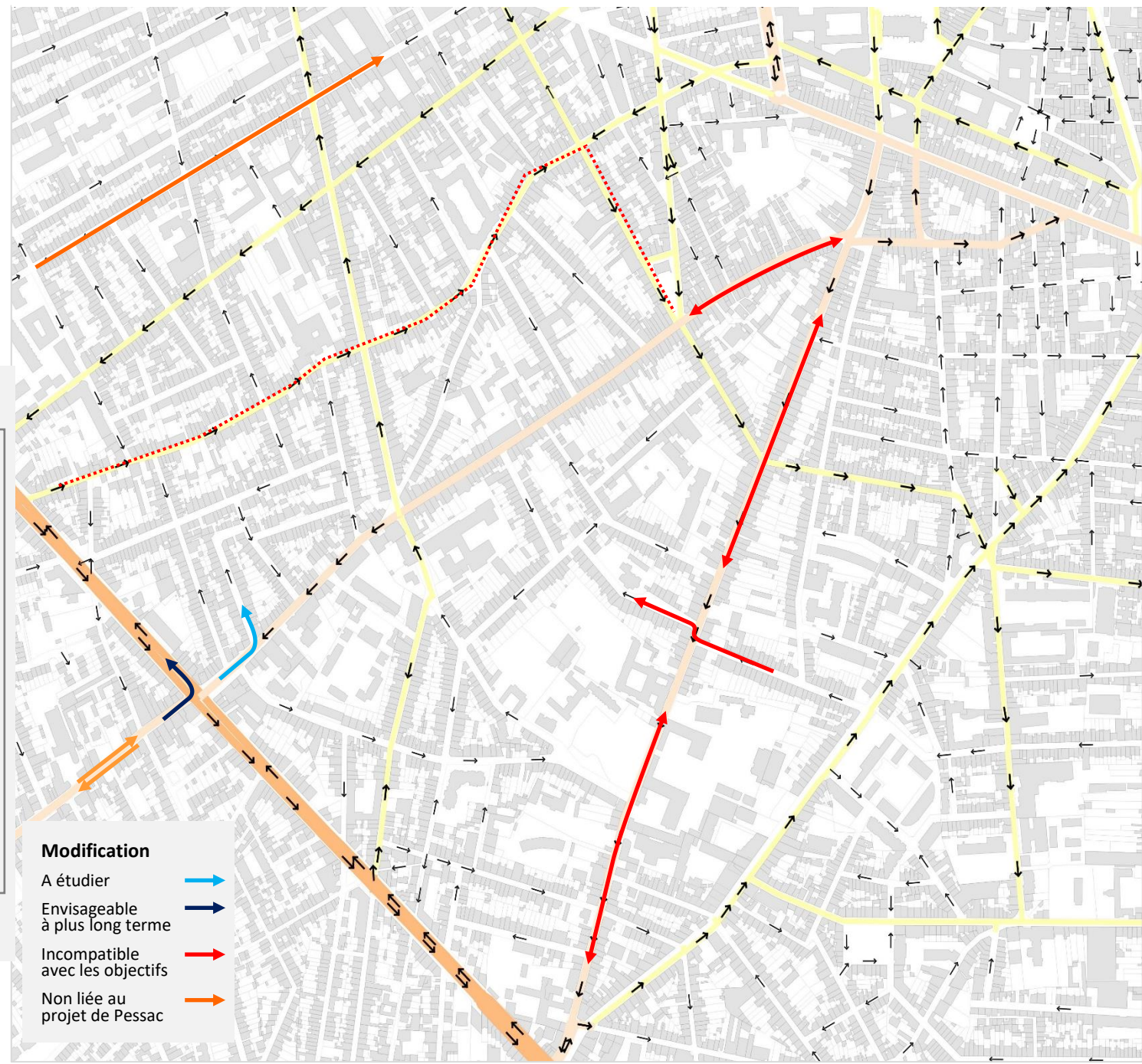
Les autres modifications du plan de circulation

Les autres modifications citées *

Permettre l'accès à la rue de Charcot depuis la barrière	6	1%
Permettre le tourne à gauche du cours Gallieni	6	1%
Mettre à sens unique le cours Gallieni	4	0%
Remettre à double sens la rue de Pessac entre A. Larrieu et Costedoat	3	0%
Rouvrir la rue Dandicolle en sens entrant	2	0%
Mettre à double sens la rue Saint-Genès	2	0%
Créer une liaison entre Adrien Baysselance et Théodore Gardère	2	0%

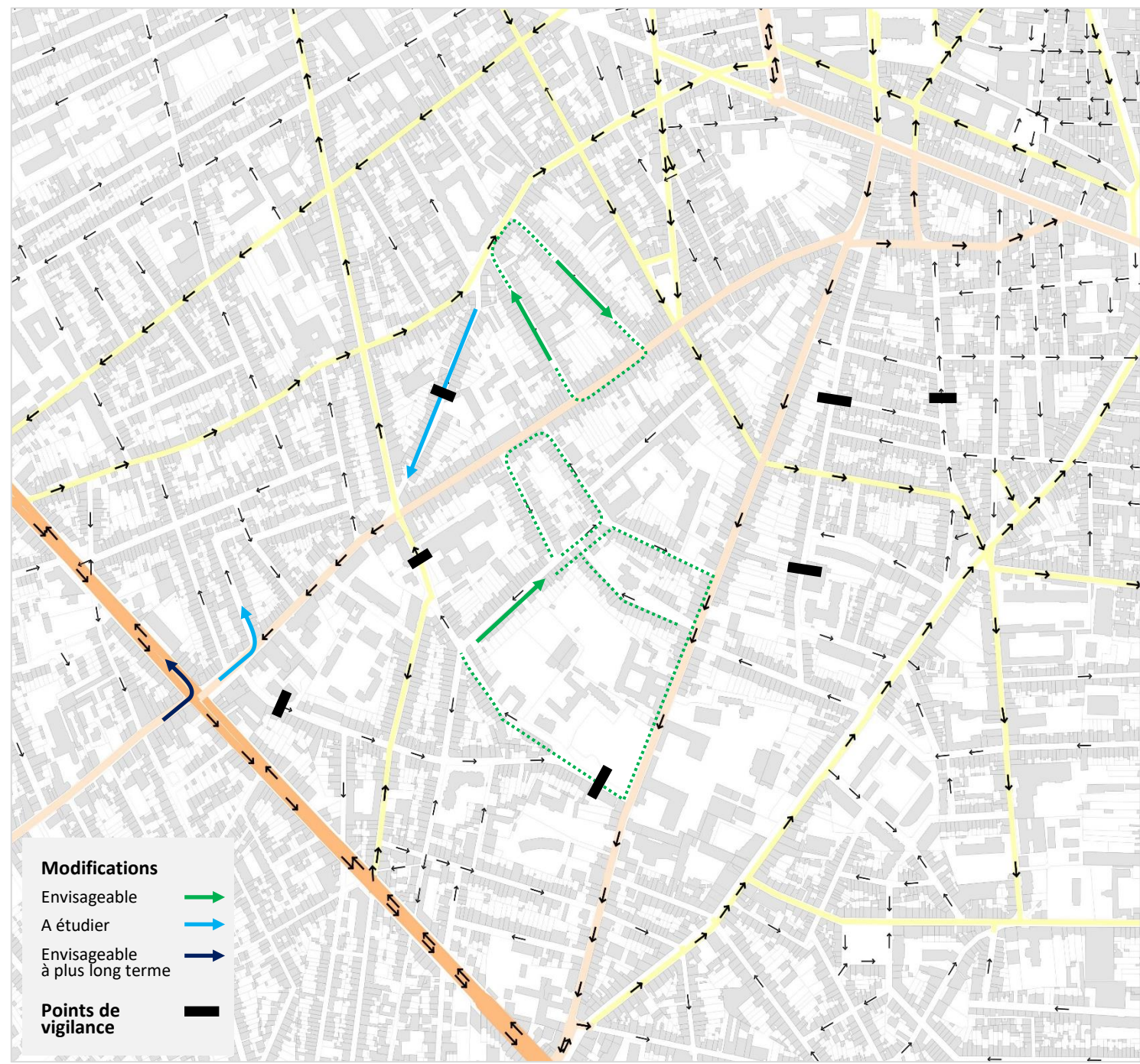
* Par plus de 2 participants sur les 833 participants

Analyse des autres modifications suggérées



Synthèse

Synthèse des modifications et des points de vigilance à suivre



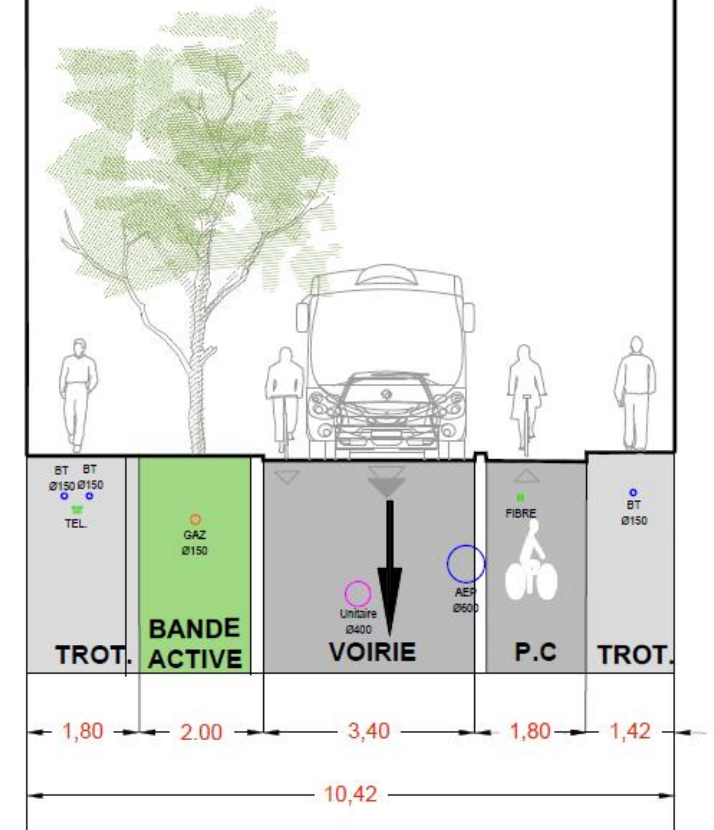


2. Le projet d'aménagement de la rue de Pessac

Point d'avancement

Le projet d'aménagement de la rue de Pessac

Rappel du profil



Les aménagements urbains suggérés

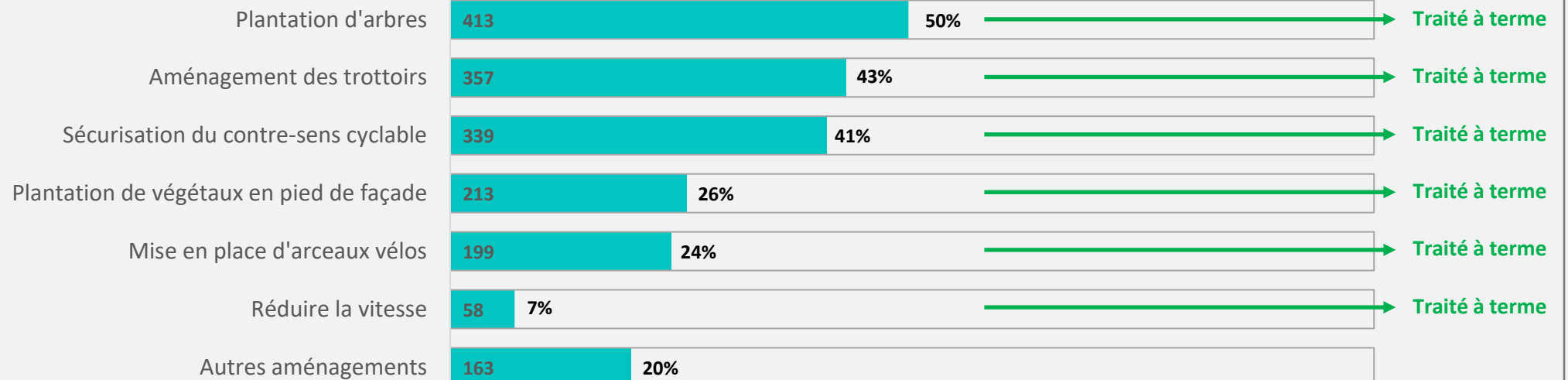


La plantation d'arbres et l'aménagement des trottoirs

677

81%

Les principaux aménagements identifiés



Les aménagements urbains suggérés



Les autres aménagements cités

677

81%

Les aménagements cités par moins de 10 personnes

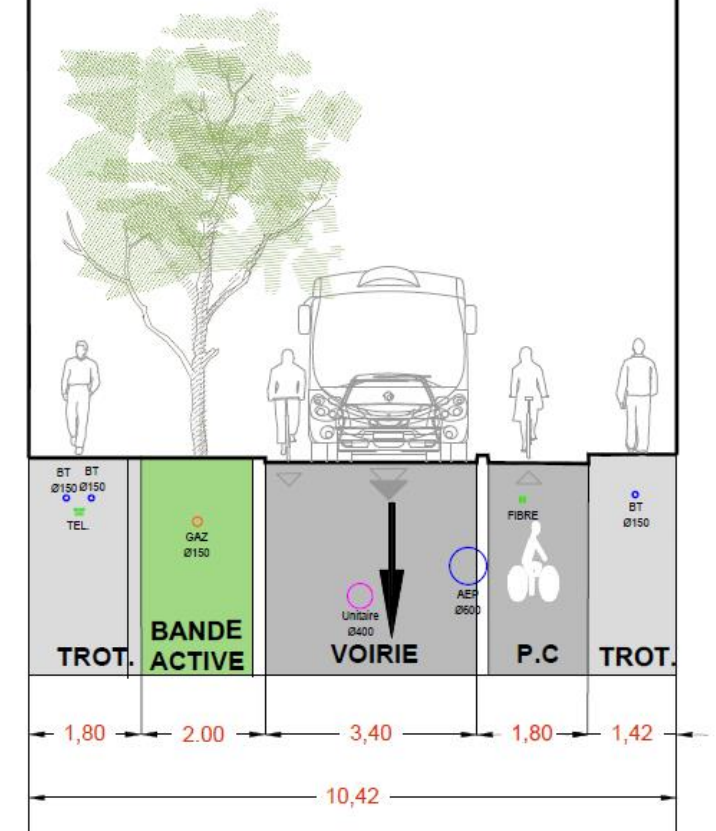
Enlever les bacs des trottoirs	9	1%		
Créer une piste cyclable dans le sens de la circulation	9	1%	→	Parti pris
Installer des bancs	6	1%	→	Traité à terme
Installer des abribus	6	1%		
Sécuriser des traversées piétonnes (ex Duhem)	5	1%	→	Traité à terme
Déplacer le stationnement à droite	4	0%	→	Traité à terme
Réduire les places de stationnement	3	0%	→	Traité à terme
Ne pas supprimer de places de stationnement	3	0%	→	Parti pris
Créer des places de stationnement PMR	3	0%	→	A étudier

* Modifications proposées par plus de 3 participants sur les 833 participants

Le projet d'aménagement de la rue de Pessac

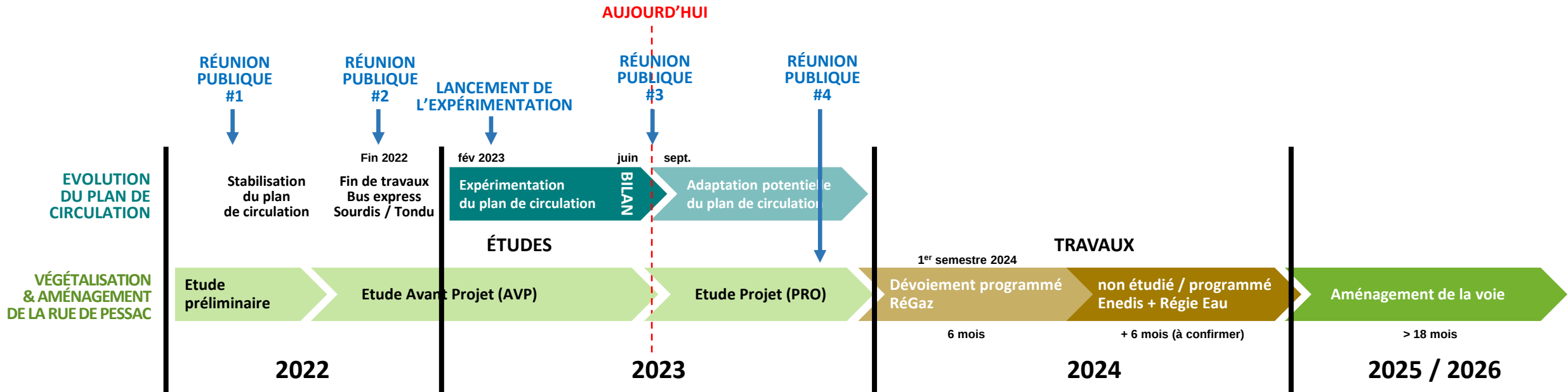
Le bilan à date

	Existant	Projet	BILAN
Arbres	0	35	+ 35
Surfaces plantées perméables	0	445 m ²	+ 445 m ²
Stationnement (places)	53	27	- 26
Stationnement PMR (places)	1	1	0
Stationnement Manutention (places)	2	2	0
Stationnement vélos (places)	20	82	+ 62
Stationnement Motos (places)	6	A préciser	A préciser



Avancement et calendrier à date

Des projets nouveaux de dévoiement Réseaux à confirmer (Enedis et Régie Eau AEP)





Temps d'échange

Avez-vous une demande de précision
sur l'un des éléments présenté ?